

Dessin : Olivier Gobe

1658 : BOSSUET À SEDAN !

À la fin de sa vie, ayant toujours refusé les honneurs et les titres, Abraham Fabert, talentueux gouverneur de Sedan de 1642 à 1662, accepte le bâton de maréchal de France. Un ecclésiastique, connu pour sa sagesse et la clarté efficace et autoritaire de ses sermons, reçoit mission de concocter un hommage, un texte énumérant simplement ses mérites et victoires au profit du Royaume ; cet homme d'Église n'est autre que le fameux Bossuet !

Le 17^e maréchal de Louis XIV, surnommé : « le maréchal roturier »

En septembre 1642, Abraham Fabert entre en possession de l'ex-principauté souveraine de Sedan. Alors, Fabert s'installe au Château-Bas, ancienne résidence des La Tour d'Auvergne. Fabert représente le roi dans l'ex-principauté. Il y reçoit les grands du royaume : l'archevêque de Reims, Léonor d'Estampes de Valençay (1589-1651) en 1644 ; Mazarin le 24 décembre 1651 ; le roi Louis XIV lui-même, la reine et Mazarin, le 25 juin 1654 après le sacre à Reims (7 juin) ; **Louis XIV de nouveau, la reine-mère, la duchesse de Montpensier dite la Grande Mademoiselle, Mazarin et toute la cour à Sedan, le 8 juillet 1657, lors du siège de Montmédy...** Sa fidélité indéfec-

tible au roi face aux frondeurs et ses quarante années de service dans de nombreux sièges et batailles sont récompensées par l'octroi du titre de marquis d'Esternay en 1650 et d'une dignité...

Le 28 juin 1658, en pleine guerre contre les Espagnols, Louis XIV, pourtant gravement malade – il souffre de la fièvre typhoïde –, accorde le bâton de maréchal de France à Abraham Fabert (1599-1662). Fabert est donc un maréchal âgé. Louis XIV a élevé 54 officiers à la dignité de Maréchal et Fabert est chronologiquement le 17^e ; c'est la première fois « qu'un simple bourgeois, fils d'un imprimeur » accède à cette dignité suprême. En



Abraham Fabert



Coll. G.D.P. DR

fait, son père fut anobli par Henri IV et les Fabert sont seigneurs de Moulin-lès-Metz. Son père est directeur de l'imprimerie du parlement de Metz, ses premières réalisations sortent des presses en 1610. Le 14 août 1658, **le grand archidiacre de Metz Jacques-Bénigne Bossuet (1627-1704)** est choisi par l'assemblée des Trois Ordres pour aller haranguer et féliciter à Sedan, au nom de la ville de Metz, Fabert, pour son élévation à la dignité de maréchal de France. C'est une époque troublée à Metz, en effet, les trois évêques – dont Mazarin – ne sont pas reconnus par

le Saint-Siège. Et l'archidiacre, bras droit de l'évêque, vient au palais du gouvernement (le Château-Bas) complimenter le nouveau maréchal d'origine messine. Jules Bourelly écrit dans sa biographie précise et rigoureuse : « (...) Metz, sa ville natale, justement fière de l'illustration conquise a un nom déjà cher et vénéré, lui envoya porter par un ecclésiastique, un gentilhomme et deux échevins, le tribut des félicitations qu'elle lui devait. **Le délégué du clergé n'était autre que Bossuet**, fils d'un conseiller au Parlement de Metz, et membre de l'Assemblée des Trois Ordres. C'est à lui que fut dévolu l'honneur de présider la mission. Ses vertus, sa science et ses talents oratoires lui avaient fait une réputation extraordinaire pour son âge : il n'avait pas encore trente et un ans.

Un texte inestimable disparu

« Comme celui qu'il haranguait, il n'était redevable de son élévation qu'à l'ascendant de son mérite, et, comme lui aussi, animé au plus haut degré de la passion du bien public, il avait donné des preuves non équivoques de son dévouement aux intérêts messins. **De quelle bouche le nouveau dignitaire aurait-il pu recevoir un hommage solennel plus éloquent et plus autorisé ? Malheureusement, le discours prononcé par Jacques-Bénigne Bossuet dans cette circonstance mémorable, n'a pas été conservé** (...) Les registres de l'assemblée des Trois Ordres (archives municipales de Metz) mentionnent seulement, d'après le récit qu'il en fit lui-

même à ses collègues, les ovations qui accueillirent la députation messine à son arrivée à Sedan, les témoignages de sympathie que lui prodiguèrent, pendant leur séjour dans cette ville, les notables, les fonctionnaires et les habitants, et les honneurs qui lui furent rendus par la famille du maréchal. Sur le rapport qui nous a été transmis par messieurs le grand archidiacre Bossuet, de Rennetz, Goffin et Darmène, échevins, députés, de l'accueil et bonne réception dont le détail serait trop long, qui leur a été fait par monseigneur le maréchal Fabert et madame (...) » (Archives municipales de Metz, registre des Trois Ordres, carton 241, délibération du 3 septembre 1658). Cette réception n'avait rien d'officiel, et ne devait en rien remplacer la cérémonie de prestation de serment. Aucun document ne nous donne la date d'une éventuelle prestation de serment, le roi est alors très souffrant. Aussi, Sedan étant, depuis 1642, du ressort du Parlement de Metz – créé en 1633 – il n'était pas étonnant de voir arriver une délégation messine.

Bossuet un des plus grands auteurs du règne de Louis XIV

Bossuet vient à Sedan cinq mois à la suite de la disparition de Pierre Du Moulin (16 octobre 1568 - 10 mars 1658), théologien calviniste extrêmement prolifique, respecté et réputé, auteur de plus de 75 ouvrages, dont certains sont imprimés à Sedan. Son premier livre sort des presses en 1596. La venue de Bossuet



74. Le Château et le Gouvernement

Le Château haut, aujourd'hui bien déchu, fut bâti en plusieurs fois (XV^e et XVII^e siècles). Turenne y naquit le 11 septembre 1611. Le Château bas, ancien palais des princes, bâti en 1614, fut la résidence de Fabert et des Gouverneurs de Sedan, après la réunion à la France, d'où son nom de « Le Gouvernement ».

Coll. G.D.P.



Ph.G.D.P. La statue de Fabert à Metz

n'est pas anodine. Progressivement, l'Église reprend sa place, le séjour de l'archidiacre messin dans la *Genève du Nord* symbolise le grand retour du catholicisme.

Bossuet voit le jour à Dijon, le 27 septembre 1627, il est issu d'une famille de parlementaires. Après des études brillantes chez les jésuites, il soutient une première thèse dédiée au Grand Condé (janvier 1648). Lors de sa seconde thèse, en 1652, il reçoit le bonnet de docteur en théologie. Il est chanoine de Metz de 1641 à 1669, et est ordonné prêtre en 1652. Il se rapproche de Vincent de Paul, et comme ce dernier, milite pour une Église proche des plus humbles et des plus modestes. Il lutte contre le calvinisme, sans vociférations stériles, mais dans le respect des réformés. Toutefois, en 1685, il se prononcera pour la révocation de l'édit de Nantes.

Partout, et surtout à Metz, Bossuet opère auprès des calvinistes un grand nombre de conversions. Ses premières œuvres connues : *Méditation sur la brièveté de la vie* (1648), *Panegyrique de saint Gorgon* (1649), *Réfutation du catéchisme du sieur Paul Ferry, ministre de la religion prétendue réformée* (Imprimeur juré du roi Jean Antoine, Metz, 1655). Bossuet fait imprimer ses textes dans la ville, peut-être bien dans l'imprimerie d'Abraham Fabert père. Metz était un creuset réputé de l'imprimerie depuis 1482.

Bossuet sera considéré comme le plus grand prédicateur du siècle de Louis XIV. Ses discours, sermons, prêches, oraisons funèbres feront sa renommée... L'on connaît notamment : « *Oraison funèbre de la princesse Anne de Gonzague de Clèves, princesse palatine* » (lue le 9 août 1685). Son poste de précepteur du Grand-Dauphin, de 1670 à 1680, le rapproche de la cour. Evêque de

Sedan a donné à la France 6 maréchaux

NOM	Naissance	Fait maréchal en :	Maréchal à l'âge de :	Décès
Robert III de la Marck	Sedan, 1491	1526	35	1537
Robert IV de la Marck, Fleurange	Sedan, 1520	1547	27	1556
Le Duc de Bouillon	Joze, 1555	1592	37	1623
Fabert	Metz, 1599	1658 Fait Maréchal à Sedan	59	1662
Turenne	Sedan, 1611	1643 Turenne est le 1 ^{er} maréchal nommé par Louis XIV	32	1675
Macdonald	Sedan, 1765	1809	44	1840

Remarque : Claude-François Bidal (1665-1743), maréchal de France (1734), marquis d'Asfeld, baron d' Harsefeldt, en duché de Brême. Il achète une terre sur l'Aisne, près de Reithel, en 1728. Cette terre prendra le nom d' « Asfeld ». D'où, la fortification sedanaise baptisée « Corne d'Asfeld ».

Meaux en 1681, il sera surnommé *l'Aigle de Meaux*. Chantre du gallicanisme, il se lance dans des luttes ardentes contre les protestants, Fénelon, le quiétisme, Richard Simon – traducteur « téméraire » du Nouveau Testament –, le jansénisme, Rome et contre la critique biblique naissante. Il a par ailleurs des paroles très dures contre les Juifs. Ses ennemis sont nombreux et jaloux de son immense talent d'éloquence sacrée. Il décède le 12 avril 1704, malade de la pierre, et épuisé de subir maintes polémiques et controverses. Il passe de vie à trépas quarante-deux ans à la suite de la mort du maréchal Fabert. Fabert était décédé d'une pneumonie, à Sedan le 17 mai 1662, à l'âge de soixante-deux ans. *L'Aigle de Meaux* ne fut jamais élevé au rang de cardinal, peut-être à cause de son origine relativement modeste. Ce manque de reconnaissance

fut toujours une source d'amertume pour celui qui, toute sa vie, se fit le chantre de la monarchie de droit divin.

1658 : Sedan donne un 5^e maréchal à la France !

La dignité de Maréchal de France est créée sous Philippe II Auguste en 1182. L'histoire de France compte donc 342 maréchaux dont 54 institués par Louis XIV (15%).

Avant 1758, les bâtons de maréchaux se distinguaient des uns des autres de par leurs ornements. Ensuite, ils seront codifiés, uniformisés, et surtout incarneront le régime en place et symboliseront **la dignité du maréchalat**. Ils sont les héritiers des modestes bâtons de commandement du moyen âge. Remarquons que dans d'autres pays, comme en Pologne, le bâton

de maréchal se présente sous la forme d'un sceptre.

En 1758, le ministre de la guerre, le maréchal de Belle-Isle, impose des normes : le bâton doit désormais être un cylindre plein en bois, d'une longueur de cinquante-deux centimètres et d'un diamètre de trois centimètres et demi, recouvert de velours de soie bleu de France, **semé de trente-six fleurs de lys** se tournant le dos par rapport au milieu du bâton. Chaque extrémité est surmontée d'un embout en or, sur le plat duquel est figurée une fleur de lys. Autour de l'embout supérieur est gravée la devise célèbre : **Terror belli, decus pacis**, terreur durant la guerre, ornement en tant de paix, qui exprime fort bien la double nature du maréchalat. Il faudra attendre une ordonnance du 19 août 1836 pour voir apparaître les sept étoiles sur les épaulettes.

Bibliographie succincte

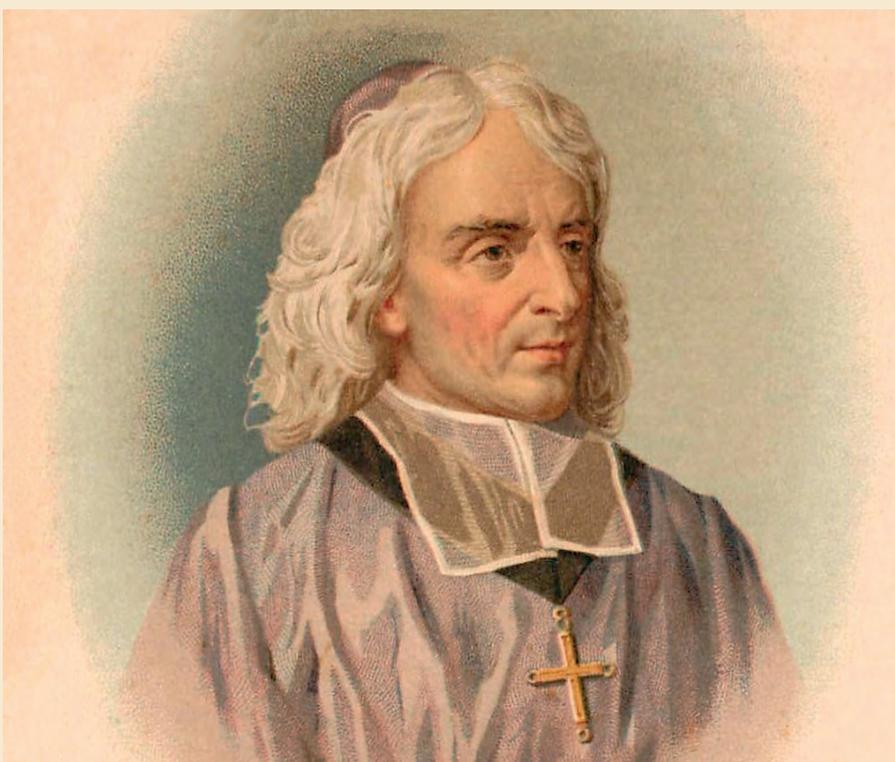
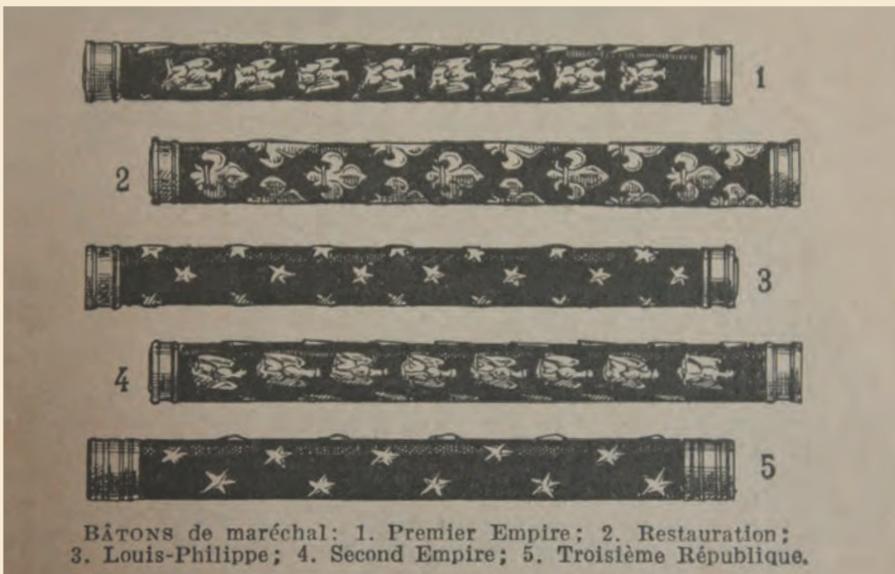
Quelques biographies relatives à Abraham Fabert :

- Père Barre, **Vie de M. le Marquis de Fabert**, 2 vol., 1752.
- Alphonse Feillet, **Le Premier Maréchal Plébéien, notes inédites sur Abraham Fabert**, Paris, 1865
- Henry Rouy, **Fabert ou Sedan sous le gouvernement du maréchal Fabert**, Imprimerie Jules Laroche, Sedan, 95 p., 1877. Cf. p. 62.
- Théophile Ménard, **Le maréchal Fabert**, éditions Mame, Tours, 142 p., 1869, réédité en 1880.
- Jules Bourelly, **Le maréchal Fabert**, deux volumes, 445 p. + 438 p., Librairie Didier puis Librairie Perrin, Paris, éditions de 1880 et 1885.
- Edmond de Bouteiller, **Le maréchal Fabert**, éditions Mame, Tours, 368 p., 1887.
- Paul Renaudin, **Le maréchal Fabert**, éditions Desclée de Brouwer, Paris, 421 p., 1933.

Sur Bossuet :

- Floquet, **Études sur la vie de Bossuet, jusqu'à son entrée en fonction en qualité de précepteur du dauphin, 1627-1670**, éditions Firmin Didot, 3 tomes, 600 p., 539 p., 571 p., 1855.
- Eugène Gandar, **Bossuet orateur : études critiques sur les sermons de jeunesse de Bossuet (1643-1662)**, 3^e édition, éditions Didier, Paris, 460 p., 1880.
- Jean-Baptiste Pelt, évêque de Metz, **La cathédrale de Metz**, Metz, 140 p., 1937.

Larousse du XX^e siècle. Évolution du bâton de maréchal selon les régimes.



Coll. G.D.P. Bossuet